BP REA - MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Formation continue - Niveau 4

Statistiques de réussite 2024/2025

- **64% de réussite** au diplôme
- **66 %** sont en emploi, en formation ou en création d'entreprise 3 mois après la formation
- **100 %** de stagiaires satisfaits de manière globale

Nous contacter

- Tél : 03 84 58 49 62
- Email : cfppa.valdoie@educagri.fr
- Site web : www.cfppavaldoie.fr
- Adresse : 95 rue de Turenne
  90300 VALDOIE
- « CFPPA de Valdoie »

WWW.VALDOIE-FORMATION.FR

OBJECTIFS

- Les emplois-type ciblés par le brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole" sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer *avec ou sans* les aides (DJA).
  Le responsable d'entreprise agricole et les salarié-es hautement qualifié-es peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.
- Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.
- Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.
  Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleurs pratiques et techniques disponibles pour progresser.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Adultes** salariés ou non, ayant un **projet professionnel défini** et souhaitant **acquérir une qualification**, se perfectionner ou **se reconvertir** dans le secteur du maraîchage
- **Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail** avec un projet professionnel validé par un prescripteur (France Travail, Mission locale, Cap emploi)

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir **18 ans minimum**
- **Dossier de candidature complet**
- Avoir effectué un stage d'immersion en entreprise ou des entretiens conseils auprès des professionnels
- **Entretien de motivation :** Sélection en fonction de la pertinence du projet, du niveau de motivation du candidat et test de positionnement

Statut	Tarifs horaires	Financement	Rémunération - indemnisation
Demandeur d'emploi ayant validé un projet avec France Travail ou prescripteur	/	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	France Travail ou Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Salarié(e)	15€/h	Congé de Transition professionnelle / Pro'A / CPF / Autre	Consultez l'OPCO compétent
Particulier	9€/h	Autofinancement	Non prévue

Capacité d'accueil	Durée moyenne totale	Dates	Recrutement
15 stagiaires	en centre de formation : **850 heures** en entreprise : **350 heures**	**septembre** à **juin**	**janvier** à **octobre**

SIRET N° 19900246000012—Déclaration d'activité n° 4390P000790

Code CPF	Code RNCP	Code Certifinfo
240310	38093	94611

7 BLOCS ORGANISÉS EN MODULES

BC01 : Se situer en tant que professionnel

- Matière vivante et Biologie végétale de base
- Agronomie : Pédologie générale, Bilan Humique Propriétés physiques et chimiques des sols
- Éco-gestes et lutte contre les discriminations

BC02 : Piloter le système de production

- Approche globale de l'exploitation
- Visites et analyse d'entreprise — savoir-être professionnel
- Contexte Politique Agricole Commune - Réseaux : inter-bio...
- Interventions de partenaires d'installations (Chambre d'agriculture, MSA...)

BC03 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Techniques maraichères : Jeunes plants, Rotation de culture, itinéraires techniques, matériels
- Abris et équipements
- Calculs liés à la technique
- Utilisation des logiciels informatiques

BC04 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Comptabilité - gestion
- Coût de production - analyse technico-économique
- Accompagnement individualisé sur les projets professionnels et d'installation

BC05 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Règlementation de la vente
- Circuits de commercialisation dont circuits courts
- Techniques de vente et règlementation
- Négociation commerciale

BC06 : Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale

- Transformation de produits maraîchers

BC07 : Transformer la production animale ou végétale, ou mettre en œuvre une activité ou une prestation de service, ou réaliser les opérations de conduite d'un atelier de production animale ou végétale ou mettre en œuvre des activités en lien avec l'agroéquipement (support défini selon le contexte local)

- Raisonner la mise en œuvre d'un atelier de production de petits fruits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation alterne entre plusieurs modalités :
Apports théoriques basés sur une approche professionnelle, visites d'entreprises, témoignages d'organismes et de professionnels, travaux pratiques, études de cas, jeux de rôles, accompagnement personnalisé au projet, individualisation et évaluations en cours de formation (travaux pratiques, QCM, exercices, échanges oraux...).

Individualisation du parcours de formation en fonction des diplômes acquis avant l'entrée en formation et /ou de l'expérience professionnelle

OBTENTION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré aux stagiaires ayant validé les 6 UC (Unités Capitalisables) du référentiel de certification par un jury régional
- Les stagiaires n'atteignant pas les compétences minimales pour l'obtention des différentes UC ont la possibilité de se présenter pendant 5 ans pour les UC manquantes.
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

POURSUITE D'ETUDES, PASSERELLES ET DEBOUCHES

Ce diplôme permet avant tout de s'installer comme Exploitant(e) agricole avec une capacité professionnelle qui permet l'installation aidée par l'Etat.

Mais il permet également de devenir salarié agricole, avec des fonctions de salarié(e) maraicher, Chef(fe) de cultures légumières

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription :

1. Dossier complet à transmettre au secrétariat
2. Entretien de positionnement
3. Courrier de réponse à votre candidature sous 10 jours suivant l'entretien

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser aux personnes ci-dessous : cfppa.valdoie@educagri.fr

- Référent pédagogique : DAMMAN Julien
- Référente administrative : MATON Laura
- Référente handicap : PERRIN Nadia

Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

LES + DE LA FORMATION

- **Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale**
- **Certiphyto (certificat individuel pour l'utilisation de produits phytosanitaires)**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE — FRANCE RELANCE — PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ — INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES — COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE — RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ — ACCÉLÉRATION LE PLAN BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ — agefiph

MAJ 18/08/2025